

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 septembre 2018

## CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 256

présenté par  
M. Sommer et M. Lescure

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« pour l'application du dernier »,

les mots :

« quand il est fait application des dispositions de l'avant-dernier »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.